

### **Présents :**

Françoise LE VÉZU - Directrice CFA des universités Centre-Val de Loire

Muriel BOSCHER - Assistante de direction CFA des universités Centre-Val de Loire

Magali COMMUNEAU - Responsable Service Accompagnement et Pédagogie de l'Alternance CFA des universités Centre-Val de Loire

Anne-Laure DUFRENE - Responsable du service Communication CFA des universités Centre-Val de Loire

Catherine DUMAINE - Coordonnatrice Apprentissage et SI métier CFA des universités Centre-Val de Loire

Christian FRANCOIS - Responsable Développement et SI CFA des universités Centre-Val de Loire

Delphine HAMELIN - Coordonnatrice Accompagnement et Pédagogie de l'Alternance CFA des universités Centre-Val de Loire

Gilles LAGEYRE - Responsable Administratif et Financier CFA des universités Centre-Val de Loire

**76 participants dont : 2 directeurs de composante (M CALLE Samuel : directeur de l'IUT de BLOIS, M LE BUNETEL Jean-Charles : directeur de l'IUT de Tours, 66 délégués apprentis représentant 57 groupes de formation de 15 composantes. (Voir liste jointe en annexe)**

### **Ordre du jour :**

- 1 Mesures prises par le CFA des Universités à la suite des demandes des délégués lors du CP du 30 novembre 2023
- 2 L'enquête d'insertion professionnelle des apprentis diplômés 2022
- 3 Challenge des délégués 2024
- 4 Votre participation aux 20 ans du CFA des Universités
- 5 Mon Apprentissage en 180 secondes
- 6 Échanges sur l'accompagnement de votre apprentissage, pour donner suite à l'enquête « Ma vie d'apprenti »
- 7 Le CFA des Universités soutient vos projets apprentis
- 8 Le CFA des Universités investit pour les moyens pédagogiques des formations
- 9 Informations sur la campagne de placement 2024/2025

L'équipe du CFA des universités, s'engage à répondre aux différentes questions, soit lors du conseil de perfectionnement, soit à postériori directement auprès des délégués.

#### **1. Introduction**

Lors de ce premier conseil de perfectionnement de l'année 2024, la présentation des informations à l'ordre du jour s'est réalisée à partir du PPT ci-joint.

Françoise LE VÉZU rappelle les objectifs du Conseil de Perfectionnement : il permet de faire principalement le point avec les apprentis sur leur parcours apprentissage, de leur phase candidat à l'apprentissage jusqu'à celle de leur insertion professionnelle et de communiquer les informations sur les activités du CFA des Universités Centre-Val de Loire.

Le rôle du Délégué est important : le délégué des apprentis est une courroie de transmission entre les apprentis de sa promotion universitaire et le CFA des universités. Le but est d'avancer ensemble pour partager les points forts et ceux à améliorer !

Lors des temps d'échanges il a été donné des réponses en séance à des questions d'ordre général et parfois spécifiques à certaines formations. Certaines questions nécessitent de voir cela directement avec les acteurs universitaires concernés.

Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées en conseil de perfectionnement.

## 2. Mesures prises par le CFA des Universités à la suite des demandes des délégués lors du CP du 30 novembre 2023)

Lors du précédent Conseil de Perfectionnement il avait été remonté :

- 1) Améliorer l'interface mobile de l'outil Es@ (Espace de Suivi de l'Apprenti)
- 2) Proposer des ateliers à la négociation de salaire
- 3) Des difficultés sur la répartition de la charge de travail

### Réponses du CFA des universités :

- 1) L'Es@ est accessible sur mobile via une page web. Il n'existe pas d'application à ce jour. Une demande d'évolution a été faite auprès du fournisseur pour une application mobile. La demande sera traitée et validée par les CFA « clients » si le nombre de votes favorables est majoritaire.
- 2) Un groupe projet "Starting job my solutions" portant entre-autre sur l'insertion professionnelle étudie la faisabilité de mettre en place un atelier cette année.
- 3) Un rappel a été fait lors de la mise en place des calendriers pour 2024/2025. Nous vous invitons à remonter cette information lors des Conseils de perfectionnement de vos formations. La question du rythme d'alternance a été posée lors de l'enquête « Maître d'apprentissage » de février, les taux de satisfaction et remarques seront remontés aux Responsables de formation via les Chargés d'apprentissage.

## 2. L'enquête d'insertion professionnelle des apprentis diplômés en 2022

Il s'agit d'une enquête insertion à destination des apprentis ayant terminé leur formation en août/septembre 2022.

Cette enquête a été envoyée courant février 2023 à 1 907 diplômés. Au total, 1 462 diplômés ont répondu. Il en ressort que :

- 786 sont en emploi
- 87 sont en recherche d'emploi
- 555 sont en poursuite d'étude
- 15 sont en service civique
- 19 sont sans emploi et sans recherche d'emploi

Le taux d'insertion en emploi est de 90 % (nombre de diplômés en emploi/nombre de diplômés sur le marché de l'emploi - en poste ou en recherche).

## 3. Challenge des délégués

Il s'agit de récompenser l'implication des délégués apprentis. Cet engagement sera récompensé lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire du CFA des Universités le 27 juin 2027 auprès des acteurs de l'apprentissage : employeurs tant du secteur public que privé, organisations régionales de la formation et de l'emploi, directeurs et enseignants universitaires.

## 4. Votre participation aux 20 ans du CFA des Universités

Il est rappelé la date de l'évènement, le contexte de celui-ci et quels seront les invités.

## 5. Mon apprentissage en 180 secondes

Il est présenté le portrait des 10 finalistes et la date de la finale : 21 mars 2024.

6. Échanges sur l'accompagnement de votre apprentissage, suite à l'enquête « Ma vie d'apprenti » (*les besoins d'informations/questions des délégués apprentis sont mentionnés en italique*)

---

2 enquêtes ont été réalisées en vue de la préparation de ce second conseil de perfectionnement.

La première enquête est le Baromètre apprentis « Ma vie d'apprenti » avec un taux de réponses de 39% (2 585 personnes interrogées, 1 013 répondants).

Les réponses à ce sondage sont donc à relativiser compte tenu du nombre de répondants. Nous rappelons que nous avons besoin de vous et de vos retours en nombre afin de veiller à l'amélioration des conditions du statut d'apprenti et pouvoir apporter les réponses adaptées.

Les réponses indiquent que 71% des personnes exprimées sont satisfaites du rythme de leur alternance, et seulement 49% sont satisfaites de la répartition de la charge de travail. Ce faible taux de satisfaction est communiqué spécifiquement à nos partenaires universitaires.

Le taux d'effort observé entre le premier baromètre apprenti (-69) et celui-ci (-60) a diminué, ce qui signifierait que c'est plus facile pour vous de mener votre vie d'apprenti actuellement par rapport au début de l'année.

Le taux de recommandation exprimé est de +50. Un score Net Promoter Score (NPS) de 50 sur une échelle de -100 à +100 indique un niveau élevé de recommandation et de satisfaction parmi les apprentis/ maîtres d'apprentissage évalués. Avec un tel score, il est clair que la majorité des personnes évaluées ont exprimé une intention forte de recommander le CFA des Universités à d'autres. C'est un signe positif de confiance et de satisfaction, suggérant une expérience d'apprentissage globalement positive.

La seconde enquête est le Baromètre Maître d'Apprentissage, ayant eu un taux de retour de 49.80% (2 086 personnes interrogées, 1 039 répondants).

Les réponses indiquent que plus de 73 % des personnes exprimées sont satisfaites tant de la pertinence des échanges avec le tuteur, que de la pertinence des informations mises à disposition ou encore des moyens mis à disposition pour suivre la progression de l'apprenti.

Le taux d'effort observé entre le premier baromètre maître d'apprentissage (-70) et celui-ci (-74) a augmenté, ce qui signifierait que c'est un peu plus difficile pour eux de réaliser leurs missions de maître d'apprentissage par rapport au début de l'année.

Le taux de recommandation exprimé est de +50. Un score Net Promoter Score (NPS) de 50 sur une échelle de -100 à +100 indique un niveau élevé de recommandation et de satisfaction parmi les apprentis/ maîtres d'apprentissage évalués. Avec un tel score, il est clair que la majorité des personnes évaluées ont exprimé une intention forte de recommander le CFA des Universités à d'autres. C'est un signe positif de confiance et de satisfaction, suggérant une expérience d'apprentissage globalement positive.

### **L'accompagnement du CFA des Universités**

- *Concernant notre éventuelle présence lors de votre vingtième anniversaire le 27 juin prochain, est-il possible d'avoir un justificatif d'absence de votre part ?*

Réponse du CFA des universités : un courrier sera adressé à l'ensemble des Maîtres d'apprentissage. Il leur rappellera l'importance et l'intérêt que vous y soyez. Nous fournirons un justificatif de présence aux délégués qui seront là le 27 juin.

- *Est-il possible d'avoir de nouveaux créneaux pour les prochaines fresques de la diversité ?*

Réponse du CFA des universités : nous allons vous faire parvenir sous peu de nouvelles dates, aussi bien pour Tours que pour Orléans.

- *J'ai une question générale sur l'insertion des personnes en situation de handicap. J'ai un apprenti de ma promotion qui rencontre des difficultés avec la Direction de notre composante dans la mise en place de process spécifiques liés à son handicap. Comment le CFA peut-il nous accompagner ?*

Réponse du CFA des universités : nous rappelons que le CFA des Universités a 2 référentes handicap dont les missions sont justement d'accompagner les apprentis. Vous pouvez retrouver les éléments de contact sur notre site internet. Il faut renvoyer cet apprenti sur la page dédiée.

- *Afin de faciliter les émargements, est-il possible de mettre en place un émargement numérique ?*

Réponse du CFA des universités : l'émargement est une information obligatoire à tenir à disposition des financeurs. Nous avons conscience que la gestion des émargements au format papier n'est pas la plus adaptée. Notre souhait est d'arriver à une solution d'émargement numérique. Cependant le déploiement d'une telle solution soulève d'autres questions.

Un test est en cours sur quelques formations en Formation Continue au sein de l'université de Tours. Nous attendons leurs retours à ce sujet.

- *Si une action est réalisée en mai, cela rentrera-t-il dans le challenge des délégués ?*

Réponse du CFA des universités : oui sans aucun problème. Vous avez jusqu'au 30 mai pour que les actions soient réalisées et prises en compte dans le score.

- *Beaucoup d'intervenants extérieurs remontent leur insatisfaction quant à leur accès aux salles, le manque de matériel dans celle-ci ou encore leur accès à l'ENT. Comment le CFA des universités peut nous aider ?*

Réponse du CFA des universités : nous vous invitons à faire remonter ces éléments lors des Conseils de Perfectionnement de votre formation. L'université et donc la composante sont responsables et doivent mettre le matériel à disposition.

- *Concernant l'organisation de la remise des diplômes de notre formation à qui l'on doit s'adresser pour l'organiser ?*

Réponse du CFA des universités : nous vous invitons à vous rapprocher de votre Responsable de Formation.

## **Le rythme de l'alternance**

- *Le découpage entre les temps en entreprise et les temps de formation ne sont pas en adéquation avec le monde du travail dans lequel j'évolue.*

Réponse du CFA des universités : La définition du rythme de l'alternance (entreprise/formation) est, globalement, conforme aux attentes remontées par les entreprises. Toutefois, nous remontons cette remarque au responsable de formation de votre formation. Enfin, il ne faut pas hésiter à faire également cette remontée lors des Conseils de Perfectionnement de vos formations.

- *Une camarade a eu un souci de logement car le calendrier d'alternance a changé. Est-il possible d'avoir un calendrier fixe dès le départ ?*

Réponse du CFA des universités : le calendrier fourni lors de vos recherches d'entreprises est un calendrier provisoire. Cette mention figure bien sur le document. C'est rare que celui-ci change mais il est vrai qu'il peut être modifié à la rentrée.

## Les ouvertures de formation

- *Dans la continuité de ma demande formulée lors du 1<sup>er</sup> CP, je n'ai pas eu de retour. Est-il possible d'avoir une création de Master 1 Marchés Publics en alternance ?*

Réponse du CFA des universités : il n'y a pas de projet d'ouverture de ce master pour la rentrée prochaine.

La séance est levée à 16h18.

Annexes au compte rendu :

Diaporama 2024 03 14 - CP

Liste des participants

Titre de la réunion	Conseil de Perfectionnement
Participants présents	76
Date	14/03/2024

Nom	Groupe de formation
Ambre Gaillard	BUT2 GEA GPRH 37
Annaïg LE DREAN	BUT3 GEA CG2P 37
Antoine Lecoq	BUT2 GEII AII 37
Arthur MARTINEZ	M1 GRH MSE 37
BAROUDI SALHI Samia	M2 LACI 45
Blanche ARENE	BUT3 QLIO MTD 45
camille blin	M2 DMPL DAAJ 45
Célian VIRMONT	BUT3 GCCD BAT 18
Clara Planchenot	BUT3 GEA GPRH 45
Clément bretel	BUT3 GEA GPRH 37
DESCHATEAUX CHLOE (DA87_GD2) LSI	M2 MESC2A 45
diogo folgado	BUT2 GEII EME 28
Duez, Flavien	BUT3 GEII EME 28
EL HADAD Nesrine	BUT2 QLIO MTD 45
Eloïse Mary	M2 GLPC 45
Emilie David	M2 DEQPA 37
Emma Caillon	M2 HBV 37
Evan Dubois	M1 ICMS 45
FOUQUET Léa	M2 ERGOMOT 45
GAUVRIT Paul	M2 GAED MTU 37
GRARD Marine	BUT3 MLT MMSC 36
Hilarion GBETINSANON	M2 ICMS 45
Jeremy Kepski	M2 JPP 37
Jonathan Esteves	BUT3 MP TI 41
Jonathan GREMOKOLINI	BUT3 MT2E OEBI 45
JONEL Derc LMP	LP MP 45
Justin Pezzini-Picart	BUT3 GMP SNRV 45
Laura Marion	M2 CM BC 45

Nom	Groupe de formation
Laura Moreau	M2 LACI 45
Lea Lefevre	M2 DMPL DGF 45
Lisa Barteau	BUT3 TC BDMRC 37
Louise Van Gheluwe	M2 MQP 37
Lucas CHAZAL	BUT2 GCCD BAT 18
Lucie Zhao	BUT3 MLT MMSC 36
MALASSINE Jocelyn	LP FORET 45
Manon Hodecent	BUT3 MLT MMSC 28
Marc GERBIER	BUT3 MP MCPC 41
Margaux Venzac	M2 GAED MTU 37
Mateo Parny	BUT3 RT C 41
Mathieu Vergne	BUT3 GEII EME 28
Mathilde Parize	M2 CCB 37
Mathis LEVEL	M2 DP PGI 37
Maxime POIRRIER	M2 DP PGI 37
MENAND Leo	M1 CCB 37
MESSAI Julien	BUT2 MT2E OEBI 45
Mina Mabille	M2 CM SQCA 45
Nicolas Thebault	M2 FMB 45
NOA FRIZET	BUT3 GEII ESE 28
NOEL Dyé Doné	M1 ICMS 45
Nolwenn Morelle	BUT2 GEII EME 37
Nzingazo Segolene	BUT2 GEII ESE 28
Pelletier Charlotte	M2 GLPC 45
Pierre Grangheaud	LP ROB 18
Pierre-louis Hure	M2 JDP 37
Rafaël LEGERET	M2 DGPL 37
Robin AUBRY (28)	BUT2 MLT MMSC 28

Nom	Groupe de formation
Romain Vrabely	BUT3 GMP MPI 45
Romane Venchiarutti	M2 DEDA 37
Sebastien Bourgin	LP ROB 18
Teo Taillandier	LP VINS 37
THIBAUDAT Mathias	M2 MAPCAR 45
Thomas Guéret	BUT3 MLT MMSC 36
Thomas MIRAULT	M2 CGAO 45
Timothee JAFFRES	BUT2 GEII ESE 37
WEILL Alban	M1 MIAGE SIR 45
Emilien Hardouin	M2 GRH MSE 37
Samuel CALLE	Directeur de l'IUT de Blois
Jean-Charles Le Bunetel	Directeur de l'IUT de Tours
Françoise LE VÉZU	CFA DES UNIV
Christian FRANCOIS	CFA DES UNIV
Magali COMMUNEAU	CFA DES UNIV
Delphine HAMELIN	CFA DES UNIV
Catherine DUMAINE	CFA DES UNIV
Anne-laure DUFRENE	CFA DES UNIV
Muriel BOSCHER	CFA DES UNIV
Gilles LAGEYRE	CFA DES UNIV

Par université	
Orléans	40
Tours	26
	<b>66</b>

Par composante	
IUT 37	8
IUT 41	3
UFR DESS 37	8
UFR S&T 37	2
IAE 37	5
IUT 18	4
IUT 28	7
IUT 36	3
IUT 45	7
DEG 45	4
UFR LLSH 45	3
OSUC 45	1
IAE 45	2
UFR S&T 45	8
UFR DEG 45	1
	<b>66</b>
Personnel CFA	8
Directeur de composante	2
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>